

# COMMUNE DE BLODELSHEIM

## PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BLODELSHEIM – SÉANCE DU 14 MAI 2024

*A 20 H 00, à la Mairie, sous la présidence de M. François BERINGER, Maire*

Présents : Liliane HOMBERT, Michel DECKERT-DIESEL, Céline BENDEL, Jean-Bruno FOHRER, François ANTONY, Corinne INVERNIZZI, Tonino FANTETTI, Edith RIEFFLE, Fabrice WINTZER, Alexandre CARITEY, Stéphanie ESNAULT (arrivée à 20h10 au point 4), Emilie BERINGER, Sandrine HENNER

Absents excusés : Gérard BESIN, Laurent HUGELIN

Procurations : Jean-Jacques FOURMANN à François ANTONY  
Sylvia WERNER à Liliane HOMBERT  
Nicole MONTANI à Sandrine HENNER

Secrétaire de séance : Arnaud JACOB

### ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2024
2. DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS
3. TAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX
4. DEMANDE DE SUBVENTION
5. ECLAIRAGE PUBLIC 2024 – DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERTS
6. DIVERS

#### 1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2024

Le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 02 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

#### 2. DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération en date du 27 mai 2020 par laquelle le Conseil municipal a délégué au Maire un certain nombre de ses compétences,

Le Conseil municipal prend note des décisions suivantes :

- Renonciation au droit de préemption sur l'immeuble sis 17 rue de la Hardt, section 11 n°640/5
- Renonciation au droit de préemption sur l'immeuble sis rue d'Ensisheim, section 11 n°212/8
- Renonciation au droit de préemption sur l'immeuble sis rue du Château d'eau, section 10 n°308/2

### 3. TAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX

Un courrier de la préfecture du Haut-Rhin reçu le 17 avril 2024 informe la commune d'une irrégularité des taux votés lors de la réunion du Conseil municipal du 2 avril 2024.

Il convient alors de retirer la délibération prise et de refixer l'ensemble des taux.

L'état 1259 transmis le 7 avril 2024 sera à compléter avec les nouveaux taux et renvoyer à la direction départementale des finances publiques.

M. le Maire présente l'état des bases prévisionnelles, les produits attendus, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté depuis 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité,

**DÉCIDE** de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

- |  |                |
|--|----------------|
| ▪ <b>Taxe d'habitation :</b>                           | <b>5,22 %</b>  |
| ▪ <b>Taxe foncière sur les propriétés bâties :</b>     | <b>23,00 %</b> |
| ▪ <b>Taxe foncière sur les propriétés non bâties :</b> | <b>36,13 %</b> |

### 4. DEMANDE DE SUBVENTION

M. le Maire informe l'assemblée délibérante de la constitution en association des Verruckti. A ce titre, et comme pour toutes associations, il est prévu le versement d'une subvention de 200 euros.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité,

**DECIDE** d'accorder une subvention de 200 euros à l'association les Verruckti

### 5. ECLAIRAGE PUBLIC 2024 – DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERTS

Monsieur le Maire présente le projet de rénovation des installations d'éclairage public pour l'année 2024.

Les travaux comprennent le remplacement de 129 points lumineux.

Le devis est chiffré à 84 914,00 € HT.

Afin de finaliser le dépôt des demandes de subvention, il est demandé au Conseil municipal d'approuver le plan de financement suivant :

DEPENSES	MONTANT (HT)	RESSOURCES	MONTANT (HT)
Travaux	84 914,00 €	Territoire Energie Alsace	17 000,00 €
		CEE	
		Fonds Vert	25 500,00 €
		Autofinancement	42 414,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>84 914,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>84 914,00 €</b>

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité,

**APPROUVE** le plan de financement présenté

**AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer les demandes de subventions

## 6. DIVERS

### a) Urbanisme

M. le Maire informe les conseillers des demandes de permis de construire et déclarations préalables déposées depuis la dernière réunion :

- Permis de construire n° 24 B 0003 à 0004
- Déclarations préalables n° 24 B 0011 à 0017

### b) Calendrier

- Mardi 28/05 : Commission technique
- Mardi 25/06 : Conseil municipal

### c) Divers

## M. le Maire informe le Conseil municipal des points suivants :

### - Divers problèmes au cimetière :

- Camping-car stationné devant le cimetière Sainte-Colombe → en cours de résolution
- Des traces de chiens sont présentes au niveau de la croix du cimetière Sainte-Colombe
- Portail de service du cimetière Sainte-Colombe → mise en place d'un cadenas pour éviter le passage par le portail
- Poubelles → réflexion pour mise en place d'un bac pour les déchets verts au cimetière Saint-Blaise

### - Elections Européennes du 09 juin 2024 :

- Point de situation sur les permanences pour la tenue du bureau de vote et des tables de dépouillement.
- La commission de contrôle des listes électorales doit se tenir entre le 16 et le 19 mai, la date retenue est jeudi 16 mai 2024 à 18h30

### - Commission de sécurité : La visite périodique de l'Eglise Saint-Blaise s'est tenue le mardi 7 mai 2024

### - PSPG :

- Sur 38 logements, 21 sont actuellement occupés

- Les locaux techniques accueilleront à compter du 1<sup>er</sup> septembre les services de la petite enfance de la CCARB
- Une visite des locaux pour les conseillers municipaux sera prévue mardi 21 mai 2024
- **Locaux communaux** : L'ancienne trésorerie est toujours inoccupée
- **Fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim** : l'enquête publique est terminée (sans observations) et la CLIS a rendu son avis (une observation pour le maintien de la ligne de chemin de fer)
- **Nichoir pour hirondelle** : Prévu au niveau de l'espace vert de la rue du Hammerstadt
- **Plantation d'arbres** : Alsachimie est intéressée pour la plantation d'arbre sur la parcelle de 1ha4. EDF est également intéressée
- **Travaux rue des Acacias** : le projet fera l'objet d'une commission technique le 28 mai 2024 et sera inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal

**Mme Céline BENSEL informe le Conseil municipal du point suivant :**

- **Compte-rendu de la commission Festivité du 26 mars 2024 :**
  - Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur la formule retenue pour la fêtes des aînés. Le protocole de l'année passée (service fait par les Conseillers municipaux) est validé (13 voix pour – 4 abstentions).
  - Réflexion pour une sortie du Conseil municipal et pour l'organisation d'une journée de convivialité entre le Conseil municipal et les agents de la commune.

**Mme Liliane HOMBERT informe le Conseil municipal du point suivant :**

- **Journée citoyenne du 25 mai 2024**
  - 17 chantiers – 117 inscrits (une dizaine supplémentaire à prévoir)
  - Vendredi 17 mai à 18h : réunion des chefs de chantiers

La séance est levée à 21h35

Blodelsheim, le 21 mai 2024

Le Maire,

François BERINGER

